



© Thierry Tchuenga/CIFOR-ICRAF

Fiche descriptive de la niche d'innovation

Promotion de la chaîne de valeur des produits forestiers non ligneux, le cas du karité (*Vitellaria paradoxa*)

1. Présentation de l'innovation



Cas d'innovation

Structuration de la chaîne de valeur karité pro- biodiversité au Nord Cameroun



Type d'innovation

Innovation Technique et Organisationnelle



Porteurs de l'innovation

- Centre des Ressources Agroforestières, Forestières et de formation continue (CERAF) suite à la convention avec Noé, projet BIONAT Association SOG-NUNG / Coopérative Karité



Domaine d'application de l'innovation

Agro industrie/ chaîne de valeur



Localisation de l'innovation

Sud du Parc National de la Bénoué, Région du Nord Cameroun (Communes de Mbé et Ngahan).



© Thierry Tchuenga/CIFOR-ICRAF

2. Problème central auquel répond l'innovation

Contexte global

Face aux enjeux du développement durable (ODD), la préservation des ressources naturelles devient une nécessité. Dans le Nord, le karité est un arbre abondant à la fois dans les systèmes cotonniers intensifs en intrants chimiques, dans les parc nationaux et en périphérie, ainsi que dans des systèmes associant cultures vivrières et élevage. Ces contextes variés ne favorisent pas le développement de la filière, tant sur le plan organisationnel que sur le plan technique (quantité et qualité des produits) ; elle est désorganisée. La pérennité de la production est entravée par des activités anthropiques (déforestation, feux de brousse, engrais chimiques...) mettant aussi en péril la biodiversité.

Dénomination du problème central

Les produits issus de la transformation du karité sont de faible qualité et ne respectent pas les normes environnementales pour la préservation des ressources naturelles (RN). Les amandes de karité (tout-venant) proviennent principalement des champs agricoles dans lesquels les engrais chimiques sont anarchiquement utilisés, ce qui accroît le risque de contamination de la matière première (noix de karité). Les producteurs sont également moins organisés, avec des sources de revenus relativement limitées (faible structuration et dynamique...).

3. Emergence et évolution de l'innovation

Conception et mis en œuvre

La promotion des filières relatives à la chaîne de valeur des PFNL est engagée au sud du Parc national de la Bénoué (PNB) au Nord Cameroun (communes de Mbé et de Ngahan) depuis 2018 à travers la création de pépinières communautaires et la production de plants. Le développement de la filière biologique favorable à la conservation de la biodiversité ancrée sur les PFNL a pris corps au Nord Cameroun en avril 2020 à travers la Convention entre l'Association Noé (projet BIONAT) et les ONG locales pour l'appui aux communautés (groupement de femmes transformatrices) :

- Convention entre BIONAT et CERAF-Nord sur le karité (autour du PNB) ;
- Convention entre BIONAT et CAMGEW sur l'apiculture (Cameroon Gender and Environment Watch) autour du PNB (appui technique au CERAF-Nord sur l'apiculture).

Dates et faits majeurs marquant l'évolution de l'innovation

Avant 2018 :

- Appui conseil de AGK (Agence Global du Karité) sur la situation mondiale du karité (prix du marché mondial...)
- Création de pépinières individuelles et communautaires, production et distribution de divers plants (y compris le karité)

2018-2019 : Phase pilote de l'appui à la commercialisation des amandes de karité (achat des amandes auprès des collecteurs et collectrices)

2020 : Mise en place des équipes et comités sur le terrain au sein des différents terroirs (villages) impliqués dans la CV karité

2021 :

- Diagnostic de la filière karité au Cameroun (y compris dans la région du Nord)

- Formation sur le process production du karité (collecte, séchage, transformation des amandes en beurre)
- Début de la structuration des transformatrices et transformateurs) de karité en groupe organisé (1 coopérative en cours de création)
- Début de la collaboration avec le CIFOR-ICRAF (via le projet ReSI-NoC) pour la promotion du peuplement de karité, de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) ; formation théorique et pratique d'une dizaine de formateurs sur la multiplication végétative (greffage) in situ (dans la forêt de Sassack)

2022 : Initiation d'une convention de collaboration avec ReSI-NoC pour un accompagnement efficace tout au long de la chaîne de valeur karité

Trajectoire de l'innovation



1999

2018

2014

PHASE D'INITIATION

PHASE D'IMPLÉMENTATION

PHASE DE DISSÉMINATION

LÉGENDE :

Éléments de contexte

Éléments de service

4. Les appuis reçus au long de la trajectoire de l'innovation.

Nombre de structures ayant appuyé l'innovation

Deux structures, Noé et CERAF-Nord (mise en œuvre du projet BIONAT de Noé), sont les principales structures qui offrent des services en lien avec la CV karité dans la zone.

5. Les contraintes rencontrées et les solutions prises

La synthèse des contraintes majeures ayant émaillé la promotion de la CV assorties de quelques solutions est présentée ci-dessous :

Moments clés de l'accompagnement de l'innovation

- **Conseil, consultance et appui** : pour l'élaboration de la fiche technique de transformation du karité ;
- **Renforcement des capacités** : des transformatrices sur l'élaboration d'un compte d'exploitation
- **Sensibilisation et échange de nouvelles connaissances** : sur la CV karité dans sa dimension pro biodiversité, amélioration des conditions contractuelles des collecteurs
- **Amélioration de l'accès aux ressources** : plants de karité, équipements de transport, transformation
- **Support institutionnel** : initiation d'un processus de certification équitable et bio du karité pro-biodiversité de Mbé, établissement de la forêt de Sassack en « forêt communautaire ».

Contraintes majeures	Solutions mises œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Insatisfaction des collecteurs (du fait du faible prix d'achat) pour la 1^{ère} transformation des amandes de karité (graines séchées : 100 F/kg dans les terroirs) et retard dans le règlement (paiement différé) ; • Difficultés rencontrées par les populations dans le process de transformation des amandes de karité en beurre ; • Difficulté des transformateurs et transformatrices) à pouvoir maîtriser et déterminer les coûts-bénéfices du beurre de karité ; • Destruction des champs de karité par les feux de brousse (orchestrée par les bergers et quelques agriculteurs malintentionnés) ; • Utilisation des intrants dans et autour des parcs de karité dans les champs ; • Maîtrise très limitée des techniques de multiplication du karité (terroir de Sassa-Garda par exemple) et en particulier, respectueuses de l'environnement ; • Accès limité aux plants au sein des communautés ne disposant pas encore de mini-pépinière (Nyadou, Falingo, Faranza, Dom Sottote, Sassa-Garda...) ; • Difficulté d'accès aux matériels de transport (pousse-pousse, brouette) ; • Absence de machine motorisée de broyage au sein des communautés ; • Absence de machine motorisée pour écraser les graines déjà séchées ; • Absence d'espaces de séchage dans les terroirs de Falingo, Faranza, Tagboum (4 aires construites uniquement : Nyadou, Sassa-Garda, Dom Sottote, Tagboum). 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités sur les techniques de multiplication végétative du karité par greffage ; • Entretien du peuplement de karité par la méthode de Régénération Naturelle Assistée (RNA) dans la forêt de Sassack ; • Formation d'une dizaine de formateurs relais (communautaires) sur les techniques de multiplication végétative (greffage dans le cas d'espèce) ; • Aménagement des 4 aires de séchage (à Nyadou, Sassa-Garda, Dom Sottote, Tagboum) • Dotation d'un mini-dispositif de transformation (fût, bêche, aire de séchage...) dans certains terroirs ; • Dotation de certaines communautés en matériel de transport (pousse-pousse) à Sassa-Mberci et Sassa-Garda) ; • Renforcement des capacités sur le process transformation dans certains terroirs (collecte, séchage, transformation...) ; • Initiation de la structuration des transformatrices et transformateurs) autour d'une coopérative.

Le Projet ReSI-NoC

Le projet ReSI-NoC vise à renforcer les systèmes d'innovation agro-sylvo-pastorales économiquement rentables, écologiquement durables et socialement équitables dans la région Nord Cameroun. Le projet est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par ICRAF-CIFOR-CIRAD-IRAD.

Soixante (60) niches d'innovations ont été identifiées par le projet. Douze (12) ont été caractérisés et huit (8) ont été accompagnés par le projet.

Nous remercions tous les producteurs, conseillers et techniciens qui ont pris le temps de participer aux entretiens et focus-group dans le cadre de ce travail de recherche.

Collecte et analyse de données : Emile Blaise Siewe, Thierry Tchuenga et Hervé Boukoua (Projet ReSI-NoC)

Comité de rédaction : Berthe Mewo (CIFOR-ICRAF), Saïfoullah Dairou (IRAD), Syndhia Mathe (CIRAD)

Edition : Laureanne Mefan (CIFOR-ICRAF)

Contact : Projet ReSI-NoC, IRAD-Garoua Tel: +237 677 57 32 22 E-mail: icraf-garoua@cifor-icraf.org